Le Villeconinois

Membre de la Communauté de Communes Entre JUINE et RENARDE

N° 87

Novembre 2019

SOMMAIRE

Pages 4 à 6

Infos mairie

Page 7

Animation

Pages 8 et 9

Dossier central

Pages 10 à 13

Ecoles

Associations

Page 14

Bibliothèque

NOVEMBRE

DECEMBRE

JANVIER 2019 2020

Page 15

Agenda

Annonces

Pages 16

Infos utiles

Edito

Après une rentrée scolaire qui s'est bien passée et nous permet de rester avec une certaine constance dans les effectifs et conforter les classes existantes, nous avons sur un week end accueilli une très belle fête médiévale organisée par la communauté de communes qui a permis à chacun de découvrir diverses animations ainsi qu'un très beau concert dans notre église.

Plus de 3300 personnes ont profité de ces festivités tout en découvrant notre beau territoire.

Je tiens à remercier toutes les associations qui se sont mobilisées pour apporter leur soutien à cette organisation.

Dans ce bulletin, vous trouverez le dossier central sur les collectes et le traitement des déchets.

C'est un sujet important qui va évoluer dans les années à venir, au niveau organisation de la collecte, mais également sur le traitement et malheureusement sur le coût.

Je serai vigilant pour traiter au mieux ces points du dossier.

Concernant les travaux sur notre commune, nous poursuivons l'aménagement de notre futur mairie, le personnel technique va pouvoir s'y consacrer pleinement maintenant pour que nous déménagions dans le premier trimestre 2020.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du croisement de la Grande Rue et de la rue du Paradis vont débuter dans quelques semaines, nous attendons comme toujours l'arrêté du département depuis le mois d'août.

En ce qui concerne l'aménagement d'une grande partie du hameau de Saudreville, après une première réunion publique où nous avons échangé sur le projet avec la plupart des habitants, nous allons également dans les prochains jours organiser une nouvelle rencontre pour présenter le projet et le chiffrage en toute transparence et définir comment nous pourrons organiser les différentes opérations dans les prochaines années.

Le maire

Jean-Marc Foucher

La population de Villeconin est conviée à la cérémonie commémorative qui se déroulera :

Lundi 11 novembre 2019 à 8 h 45, place du Monument aux morts.

Rassemblement à la mairie de Villeconin à 8 h 30.

Procédure de demande de reconnaissance d'un état de catastrophe naturelle

Suite à la forte **sécheresse de cet été 2019**, la commune de Villeconin va déposer **une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle** auprès de la Préfecture de l'Essonne.
Si vous avez constaté **des fissures sur votre habitation**, vous pouvez déposer un dossier en mairie, comprenant un courrier, des photos et un devis estimatif si possible.
Date limite de réception des dossiers :
Le 15 novembre 2019
Parallèlement, il est conseillé de faire une déclaration de sinistre à votre assurance.
Le dossier communal est ensuite adressé à la Préfecture qui regroupe l'ensemble des demandes pour le même phénomène, fait établir le cas échéant les rapports techniques correspondants et transmet le dossier complet au Ministère de l'intérieur.
Le dossier est instruit et soumis à l'avis d'une commission interministérielle qui se réunit mensuellement et qui se charge de se prononcer sur la reconnaissance ou non de l'état de catastrophe naturelle.

« On m'a blessé », déclarer son accident à l'Assurance Maladie

Chute sur un trottoir mal entretenu, accident de la circulation, morsure de chien… Ces accidents du quotidien doivent être déclarés par la victime à sa caisse d'Assurance Maladie. Celle-ci pourra se retourner vers la personne responsable, ou sa compagnie d'assurance, pour obtenir le remboursement des frais engagés (soins, séjour à l'hôpital, indemnités journalières…), c'est ce qu'on appelle le « recours contre tiers ».
Grâce à cette procédure, ce n'est pas l'Assurance Maladie qui supporte le coût de l'accident mais le responsable ou son assureur. Cette action contribue à la bonne gestion de notre système de santé ; chaque année, près d'un milliard d'euros sont ainsi récupérés au titre du recours contre tiers.
Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers?
Plusieurs types d'accidents sont concernés par le recours contre tiers, à condition qu'ils soient causés par une tierce personne, de manière volontaire ou non :
accident de la route ; chute due à la voirie mal entretenue ; morsure d'un animal ; accident scolaire ; coups et blessures volontaires ; accident de chasse ; accident sportif ; accident survenant au cours d'un voyage organisé en France ou à l'étranger ; accident provoqué par un objet appartenant à un tiers ; accident médical.
Comment déclarer l'accident ?
Déclarer son accident est une obligation légale, et il est d'autant plus important de le faire lorsqu'il est causé par un tiers. La victime doit alors informer sa caisse d'Assurance Maladie.
Pour déclarer, c'est simple :
En ligne :
via le site dédié :
http://onmablesse.fr
en complétant directement le formulaire
via **http://ameli.fr**
en se connectant sur son compte personnel et en adressant un mail à votre Caisse d'Assurance Maladie
Par téléphone : via 36-46
(0,06 €/min + prix d'un appel)
Par courrier : via une déclaration libre d'accident en informant votre professionnel de santé (généraliste, spécialiste, médecin hospitalier, kinésithérapeute, dentiste, etc.) qui cochera la case « accident causé par un tiers »

Pour la victime, rien ne change, **elle est remboursée dans les conditions, délais et aux taux habituels.**

Contact presse :
Jean-Marc Bouly, responsable communication
jean-marc.bouly@assurance-maladie.fr

Déjà 1 million de DMP ouverts en Île-de-France. Et si c'était votre bonne résolution pour la rentrée ?

Le Dossier Médical Partagé (DMP) continue son ascension et a passé la barre du **million** en Île-de-France le 12 août. Depuis le début de l'année, le nombre d'assurés ayant ouvert un DMP a **plus que doublé** en Île-de-France. Et en moyenne, ce sont près de **17 000 personnes** qui ouvrent un DMP par semaine. Gratuit, ce carnet de santé numérique hautement sécurisé centralise les informations de santé en un seul et même endroit pour les partager avec les professionnels de santé de son choix.

Cartable OK. Cahiers OK. Et votre DMP ?

La rentrée est passée ! Une période chargée pendant laquelle vous devez penser à tout… notamment aux certificats médicaux et examens de santé de vos enfants. Cette année pour vous faciliter la vie, pensez à ouvrir votre DMP et ceux de vos enfants.

Une tribu connectée au DMP, c'est plus de sérénité !

La nouvelle version de l'appli DMP permet de créer plusieurs profils : enfants ou conjoint et de sauvegarder les identifiants de connexion. Plus besoin de s'encombrer systématiquement d'une pochette remplie d'ordonnances, de comptes rendus de consultation, d'examens de biologie, de radiologie, votre DMP et ceux de votre tribu restent accessibles partout et à tout moment en quelques clics depuis l'application mobile.

Quelles informations ajouter dans le DMP ?

Il est conseillé d'y glisser certaines informations clés, utiles en cas d'urgence :

- le groupe sanguin,
- les coordonnées des personnes à prévenir en cas de problème,
- les résultats d'analyses et de radios,
- les allergies et les antécédents familiaux.

Début 2020, le DMP se verra enrichi d'un carnet de vaccination. Pratique pour ne plus oublier les rappels des vaccins de votre petite famille !

Comment ouvrir un DMP ?

Pour créer votre DMP et ceux de vos enfants, rendez-vous en pharmacie, à l'accueil de votre CPAM ou chez un professionnel de santé. N'oubliez pas de vous munir de votre carte Vitale et de celle sur laquelle sont rattachés vos enfants.
Plus d'informations sur **dmp.fr**

Contact presse
Jean-Marc Bouly
jean-marc.bouly@assurance-maladie.fr
01 60 79 77 99

Chantier participatif

Samedi 28 septembre, le lavoir, fraîchement refait a été inauguré !
Un grand merci aux bénévoles, il reste encore les murs à nettoyer, une suite est prévue...

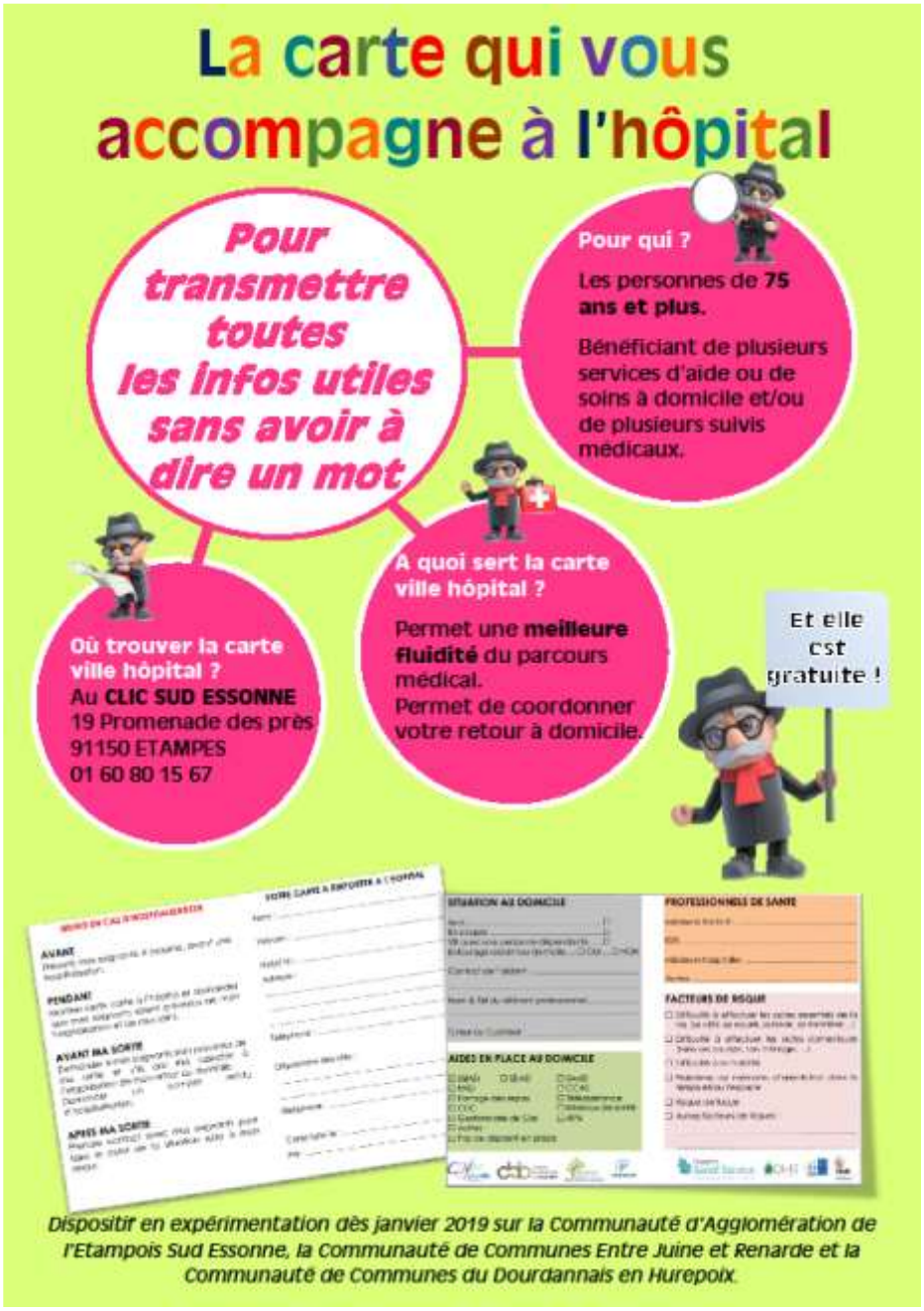

La carte de coordination ville - hôpital

Les professionnels de santé et les professionnels médico-sociaux ont créé une carte de coordination ville-hôpital pour les personnes âgées de 75 ans et plus dans le but de faciliter les échanges d'information.
Ainsi, lorsqu'une personne doit être hospitalisée en urgence, en un seul coup d'œil sur la carte, les services de secours peuvent évaluer le risque pour la personne de rester à domicile ou pas, de savoir si la personne a un entourage professionnel ou non professionnel présent ou pas. Lorsque la personne arrive aux urgences, en transmettant sa carte, l'équipe soignante qui la soignera sera en capacité de savoir si elle dispose déjà d'un réseau de professionnels qui interviennent à domicile et si oui lesquels.
Les professionnels ont la possibilité de se contacter entre eux directement et, ainsi, mieux se coordonner aussi dans la prise de connaissance de la situation médicosociale de la personne mais aussi dans la coordination pour l'organisation du retour à domicile.
Si vous êtes une personne âgée de 75 ans et plus, vous pouvez demander votre carte à emporter à l'hôpital : auprès du :

CLIC SUD ESSONNE :
01 64 94 82 67
du service de maintien à domicile de la CCEJR : *01.83.63.70.80*

Pour plus d'informations : CLIC SUD ESSONNE au ***01 64 94 82 67*** ou la MAIA ESSONNE SUD au ***06 99 16 56 79***

Bernard s'en va, Jérémy arrive...

Après de longues années passées à Villeconin, plus de 34 ans, Bernard Dijoux retourne dans sa région natale : l'Ile de la Réunion.
De nombreux Villeconinois étaient présents pour fêter son départ ; une longue et belle retraite à venir...

Jérémy Kopacz rejoint les services techniques de Villeconin, nous lui souhaitons la bienvenue.

Claude Delhaye

English Draft

De nombreuses associations proposent une activité de cours d'anglais, langue indispensable du monde moderne .
Nous avons songé que cela pourrait intéresser les villeconinois.
Mais avant de rechercher une personne susceptible d'assurer un cours ou plutôt d'animer un groupe hebdomadaire de conversation anglaise, nous aimerions connaître le nombre potentiel de participants…
Comme première étape du projet, nous faisons donc un petit sondage !

Si vous êtes potentiellement intéressé, merci donc d'envoyer votre nom et vos coordonnées ainsi que vos préférences horaires (3 possibilités horaires dans l'ordre de préférence) à :
clipvilleconin@gmail.com

Nous vous tiendrons au courant de la suite donnée au projet...
Best regards
Le C.L.I.P.

Découverte de la méditation

Le groupe se réunit à 20 h 30 le 1er vendredi de chaque mois dans la salle du p'ti Vilco, vous êtes les bienvenus !

Catherine Germain

Les activités corporelles du C.L.I.P. !

Chers amis de Villeconin, savez vous que vous avez la possibilité de pratiquer des activités corporelles **sans faire des kilomètres** ?
Depuis plusieurs années, le C.L.I.P. vous propose des cours de Yoga et de Pilates par des professeurs qualifiés, attentifs et très appréciés.

N'hésitez pas à vous renseigner…

Le C. L. I. P. de Villeconin
vous propose de venir entretenir votre forme physique et retrouver calme et bien-être

Yoga

Lundi : *18 h 00 - 19 h 30* avec Benoît
ou 16 h 30/17 h 00 - 18 h 00 (en projet)

Mardi : *19 h 15 - 20 h 45* avec Géraldine

Mercredi: *10 h 00 - 11 h 30* avec Catherine

Pilates

Lundi : *9 h 45 - 11 h 00 ou 11 h – 12 h 15*

Mardi :*18 h 45 - 20 h 00*

Pour toute demande d'information et d'inscription, vous pouvez contacter :
Catherine GERMAIN
06 07 97 20 62
clipvilleconin@gmail.com

Déchets ménagers

Tri sélectif

Déchets verts

Qui fait quoi ?

Dès les premières années de son existence, la Communauté de Communes exerce la compétence « collecte et traitement des déchets » sur son territoire.
Concrètement, cela signifie :
- Qu'elle doit assurer le service des collectes de l'ensemble des déchets (déchets ménagers, déchets recyclables, déchets verts, encombrants, etc) sur son territoire
- Qu'elle doit en assurer l'élimination, ce que l'on appelle le traitement.

Pour ce faire, elle doit trouver les ressources correspondantes, sachant que désormais, ces recettes doivent couvrir intégralement les dépenses.
Actuellement, le service pour la collecte et le traitement des déchets est organisé comme suit sur la Commune :
Collectes assurées par le SIREDOM Traitement assuré par le SIREDOM

La CCEJR règle les coûts des collectes et du traitement pour 15 communes.
En contrepartie, elle perçoit une taxe, dite Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), jointe à la Taxe Foncière.

Les points d'apport volontaire

Eco-Centres

Encombrants, gravats, bois, déchets vert…
4 Tonnes d'apports par an sur présentation d'un badge d'accès délivré en mairie.

Centre de tri et de revalorisation

- **Valorisation matière**
- **Valorisation organique**
- **Valorisation en énergie**

Comment est calculée cette taxe ?

Comme pour la taxe Foncière, elle résulte de l'application d'un taux sur une base d'imposition (valeur locative du logement). Avant de déterminer ce taux, plusieurs opérations sont nécessaires :

1/ Prise en compte de la totalité des dépenses nettes (déduction faite des aides perçues pour les actions de recyclage des déchets). Ces dépenses correspondent aux coûts des collectes organisées par le SIREDOM, et le traitement des déchets ainsi collectés.

Pour 2019

Coût collectes SIREDOM et Traitement SIREDOM : **528 175 €**

2/ Répartition de ces coûts par habitant

Pour 2019

Coût collectes SIREDOM et Traitement SIREDOM : **82,70 € par habitant**

3/ calcul des participations par communes (coût par habitant multiplié par chaque population).

Cette opération permet de répartir le produit fiscal attendu.

Pour Villeconin 82.70 € x 726 habitants = **60 040 €**

4/ Détermination du taux par application de chaque participation communale sur la base d'imposition.

Ces bases d'imposition sont communiquées chaque année par l'administration fiscale.

Pour Villeconin : 60 040 € (participation communale) = 6.68%
899 429 € (base d'imposition)

Écoles

Rentrée 2019/2020 !
La rentrée s'est déroulée le lundi 2 septembre.
Les communes de Souzy-la-Briche et Villeconin fonctionnent en regroupement pédagogique.
Nous comptons 94 élèves répartis dans les deux écoles.
La répartition s'établit ainsi : 46 élèves pour les deux classes de Villeconin et 48 pour les deux classes de Souzy-la-Briche.

École de la Renarde
*Place de l'église, 91580 Villeconin. Tél. : **01 60 80 30 78***
L'équipe reste inchangée, nous lui souhaitons le meilleur pour cette année scolaire :
- Madame Poussier Suzanne, directrice, a en charge les maternelles : 12 petites sections et 12 moyennes sections soit 24 élèves. Madame Priscilla Destouches est Atsem dans la classe de Madame Poussier.
- Madame Champagnat Valérie enseigne aux 8 grandes sections de maternelle et aux 14 CP soit 22 élèves. Madame Nadine Cerveau est Atsem dans la classe de Madame Champagnat.
*Adresse mail : **0910180b@ac-versailles.fr***
Les inscriptions des enfants habitant Villeconin se font en mairie de Villeconin.

École de Souzy-la-Briche
*1 Grand' Rue, 91580 Souzy-la-Briche. Tél. : **01 60 80 26 87***
Nous gardons la même équipe et lui souhaitons une bonne année scolaire :
- Mme Nathalie Nouguès, enseigne aux 14 CE1 et 11 CE2, soit 25 élèves
- M Ludovic Mesnard, directeur, enseigne aux 9 CM1 et 14 CM2, soit 23 élèves
*Adresse mail : **0910181c@ac-versailles.fr***
Les inscriptions des enfants habitant Souzy-la-Briche et La Briche se font en mairie de Souzy-la-Briche.
Site des écoles de Souzy-la-Briche/Villeconin :
http://www.ec-villeconin.ac-versailles.fr/

Autres liens:

Site officiel de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR) :
www.entrejuineetrenarde.org/
où vous trouverez tous les services.

Restauration scolaire gérée par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR)
*Adresse mail : **restauration.ccejr@gmail.com***

Rappel des horaires écoles :

- Villeconin : 8 h 30 (portail ouvert à 8 h 20) / 11 h 45 et 13 h 45 (portail ouvert à 13 h 35) / 16 h 30

- Souzy-la-Briche : 8 h 30 (portail ouvert à 8 h 20) / 12 h 00 et 14 h (portail ouvert à 13 h 50) / 16 h 30

- garderie de Villeconin, service périscolaire, géré par la CCEJR, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : matin de 7 h 30 à 8 h 20 ; soir de 16 h 30 à 19 h .
Tél. : ***01 69 92 20 54.***

Jackie Dusseaux

Associations

C.D.E.I. Souzy - Villeconin

Samedi 7 décembre 2019 de 14 h à 17 h 30

Marché de noël, salle communale de Souzy-la-Briche organisé par la Caisse Des Écoles Intercommunale
Sur place : distribution des commandes de chocolats et sapins de Noël
Renseignements : **cdei.souzy.villeconin.91@gmail.com**

Jean-Sébastien Marchand

Le p'ti Vilco a soufflé ses 3 bougies ! L'équipe attaque sa 4ème année, toujours dans la bonne humeur !

Un grand merci à tous les bénévoles qui consacrent beaucoup de temps pour assurer les permanences et proposer ateliers, repas, soirée...!
Ce début de trimestre a été très riche : atelier déco meubles, recyclage carton, repas Antillais, musique Cajuns…
Le café associatif a assuré la buvette

du vide grenier, de la fête médiévale et du marché du terroir !
Prochain rendez-vous : de la musique avec Elzaza (le 9 novembre), atelier d'écriture, projection débat autour du thème « vers le 0 déchets », décorations de noël, soirée Beaujolais Nouveau et toujours les bœufs musicaux…
Coté dépôt pain, c'est maintenant

la boulangerie Kilo d'Etréchy qui nous le fournit. La contrainte pour nous, est d'aller le chercher tous les jours mais les clients sont satisfaits ! Vous pouvez passer vos commandes (toutes sortes de pains et viennoiseries) la veille au p'ti Vilco, elles seront livrées le lendemain matin.

Pour le Téléthon, le p'ti Vilco propose une vente de petits d'objets divers en bon état (pas de machines à laver , ni d'armoires !) samedi 30 novembre Pour cette journée, nous avons besoin de récolter des dons. Vous pouvez nous les déposer au p'ti Vilco, aux heures habituelles d'ouverture. Merci d'avance !

Le collectif

Les bœufs …

Depuis la mise en place au p'ti Vilco il y a maintenant trois ans, de bœufs musicaux amplifiés et acoustiques, de belles rencontres ont eu lieu et de nouvelles vocations et projets musicaux ont vu le jour. Amateur ou professionnel, débutant ou confirmé, jeune ou vieux, rock ou classique, ce joyeux mélange a permis lors de chaque soirée de rendre ceux-ci uniques et inoubliables.
Ces soirées bœufs ont enfanté Les Red Foxes, l'un des premiers piliers d'une activité musicale fleurissante dans la vallée. Les Red Foxes sont aujourd'hui l'un des groupes locaux de reprise incontournable, où des amateurs et des musiciens de renom se croisent régulièrement et se retrouvent lors des événements qui ponctuent l'année.
Puis le groupe Local Time a vu le jour l'année suivante. Se classant comme groupe de reprise à leur sauce sur un registre rock énergique et actuel, Local Time s'est distingué lors de ses prestations par son efficacité et est considéré aujourd'hui comme une valeur sûre.
Puis la surprise est arrivée en début d'année avec le groupe POLDER. Créé autour deux Villeconinois sur des compositions originales très élaborées, le groupe a atteint en très peu de temps et grâce aux réseaux sociaux, une dimension internationale avec son premier titre Alert. Avec plus de 30 000 vues du premier clip vidéo, 10 000 abonnés tous réseaux confondus, et 250 000 vues en Inde sur le teaser musical annonçant la sortie d'un mini CD, en attendant un album en fin d'année.
Un peu dépassé par les évènements, le duo ne s'est pourtant pas arrêté en si bon chemin en diffusant sur plus de 250 plateformes musicales ses six premiers titres, et en éditant son premier CD destiné à la vente. Une suite est prévue, plusieurs clips vidéo à la ferme du Fresne ont été tournés pendant les vacances de la Toussaint.
Pour en savoir plus : **https://youtu.be/OP0xoh8XB1s**
http://www.deezer.com/album/111085982

Jean-Michel Chambon

SelZéCeux toujours plus de S.E.L.

Depuis janvier, SelZéCeux a multiplié les évènements et les sellistes sont de plus en plus nombreux, générant donc toujours plus de transactions !!
Nous avons proposé : Atelier mécanique, Atelier informatique, Atelier plantes sauvages, Projection débat sur le film « Qu'est-ce qu'on attend » qui a réuni plus de 45 personnes, vide-dressing et notre seconde Gratiféria qui a rencontré un succès encore plus important que la première !

Pour la reprise des activités après la nouvelle rentrée scolaire, notre collectif a choisi de s'intéresser à un problème majeur de notre société : les déchets ! La gestion des déchets des plus de 7 milliards d'humains sur terre est un sujet d'actualité bien souvent repris par les médias ces derniers temps.

SelZéCeux a décidé de s'y intéresser de plus près.
Nous avons organisé une visite de l'écosite de Vert le Grand. Un groupe de 15 personnes s'y rendra donc en co-voiturage le 15 novembre.

N**ous organisons une projection-débat** au cours de laquelle viendront témoigner des personnes ayant relevé le « Défi 6 mois sans déchet ». Cette projection était initialement prévue le 1**6 novembre.** Mais, étant donné que le 16 plusieurs importantes soirées festives sont déjà prévues, elle est reportée au mois de janvier 2020

Chacun pourra exposer les astuces qu'il a développé pour réduire ses propres déchets. **Nous pourrons échanger avis et conseils pour nous permettre à tous d'améliorer notre action dans ce domaine.**
Nous souhaitons que vous soyez très nombreux à venir participer !

Projection – débat autour du thème « vers le O déchet »
samedi 11 janvier 2020 au p'ti Vilco à 20 h.

Le collectif

Les Amis de l'église

Après une tentative infructueuse, le dossier de demande de subvention est enfin parvenu au Conseil départemental et notre interlocuteur a écrit : « Je m'en occupe ». Donc tout espoir est permis !
Les journées du patrimoine ont rencontré toujours autant de succès ainsi que le concert de nos amis Igor et Tamara qui ont interprété des chants populaires et des romances russes. Un record absolu pour la fréquentation à un concert dans l'église : 300 personnes ont assisté au concert des Ménestrels de la belle ville organisé par la commune et communauté de communes dans le cadre de la fête médiévale le 28 septembre, celle-ci a rencontré un très vif succès !

Notre orgue à tuyaux est toujours autant visité. Nous allons nous occuper des jeux de façade : raccordement à l'électricité, à l'informatique et à la ventilation. Vous pouvez nous rendre visite, l'église est souvent ouverte, sinon demandez au ***06 45 41 60 80.***
Nous accueillerons aussi des bénévoles pour nous aider dans les divers travaux et bien sûr, des donateurs ! Un grand merci à tous !

Alain Houel

Alain Houel

Après le festi'vallée du mois de juin à Breux-Jouy, puis un passage à Boissy-le Sec en septembre ; c'est à nouveau à Breux-Jouy que la fête va se passer !
Un repas dansant vous est proposé : repas choucroute avec deux orchestres, les Potes à Bord, musique d'ambiance avec un passage piano-voix, puis le disco avec Kool Orchestra qui vous fera danser jusqu'au bout de la nuit ! ou presque …
Réservez dès maintenant vos places avant le 11 novembre !
festivallee1@gmail.com
06 75 68 07 89 ou 06 59 39 04 97

Un autre rendez-vous, notre AG se tiendra à Souzy-La-Briche le samedi 18 janvier 2020 à 17 h.

Philippe Panier

Les jardins de la Renarde

Nos jardins ont belle allure depuis le grand nettoyage d'automne, nous vous invitons à vous y promener !
Nous avons pu récupérer un grand nombre de bottes de paille qui ont servi au château lors de la fête médiévale, quelle aubaine !
Entre autres, cela servira à couvrir la terre libérée de culture.
Pendant le repos hivernal, les vers de terre s'en donneront à cœur joie pour s'activer sous la paille ou les feuilles mortes et nous préparer le printemps.
Le pique-nique musical du 1e septembre a été un grand succès, au moins 60 personnes présentes.
Nous aurons peut-être une ou deux petites parcelles libres, manifestez-vous vite si vous êtes intéressés !

Françoise Houel

Les aînés

Après avoir subi la canicule qui nous a tous plus ou moins anéantis, le club a réouvert ses portes le 3 septembre.
Nous avons eu la joie d'augmenter le nombre de nos habitués puisque deux tables de belote se forment en permanence. La salle a toujours ses fidèles. Vers 14 h 30 nous avons notre temps causette autour du café avant que ne se forment les tables de jeux. Le break de 17 h avec son thé et ses gâteaux est le bienvenu et les parties repartent de plus belle jusqu'à 18 h.
Nous vous rappelons que le club est ouvert tous les mardis de 14 h 30 à 18 h au foyer rural, vous êtes les bienvenus.

Yvette Delton

LA BIBLIOTHÈQUE

Après les vacances d'été, les bénévoles ont repris le chemin de la bibliothèque le mardi 3 septembre. Nous vous accueillons toujours avec plaisir aux horaires indiqués ci-dessous. Vous pouvez consulter le catalogue en ligne sur le site de la Médiathèque De l'Essonne (MDE). Si vous désirez un DVD, un CD ou un livre, nous pouvons le réserver directement.

Rappel !

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque n'ouvre que le samedi . L'inscription est gratuite.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16 h à 18 h 30
Mercredi : 16 h à 17 h 30
Vendredi : 16 h à 18 h 30
Samedi : 11 h à 12 h 30
La bibliothèque est fermée les jours fériés, les 15 jours de Noël et au mois d'août.
Au mois de juillet et durant les autres vacances scolaires, la bibliothèque n'est ouverte que le samedi.

Adresse mail :
bibvilleconin@laposte.net
Portail BDE : https://bde.essonne91.fr

Nouveauté !

L'ancienne cabine téléphonique s'est transformée en boîte à livres.
Le principe de la boîte à livres : ECHANGER, vous déposez UN livre et vous en reprenez UN (ou pas).
Cette boîte à livres n'est pas un dépôt. Exemple : ne pas déposer de vieux livres abîmés, pas d'encyclopédie...
Si vos livres vous encombrent, venez plutôt les déposer à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Jackie Dusseaux

La plastifieuse est toujours à votre disposition à la bibliothèque

SelZéCeux propose ce service sur la base de 10 grains ou 2 euros pour les personnes qui ne sont pas membre du SEL, et 20 centimes la feuille de plastique A4 ou 30 centimes la feuille de plastique A3.

Agenda

NOVEMBRE 2019

Lundi 11 : à partir de 8 h 30 , **cérémonie du 11 novembre,** rendez-vous place de la mairie

Samedi 16 : à partir de 19 h , **dîner dansant ,** salle des fêtes de Breux-Jouy organisé par l'association Festi'vallée

Dimanche 17, à partir de 16 h, **finale de la fête de la peinture**, salle Florence Leblond à Leuville-sur-Orge

DECEMBRE 2019

Samedi 7 : de 14 h à 17 h 30, **marché de noël,** salle communale de Souzy-la-Briche

Samedi 14 : à partir de 16 h, **fête de noël,** au préau de l'école de Villeconin

JANVIER 2020

Samedi 11 : à partir de 20 h, **projection débat autour du thème « vers le 0 déchet »,** au p'ti Vilco, organisé par l'association SelZéCeux

Samedi 18 : à 17 h, **assemblée générale de l'association Festi'vallée**, salle communale de Souzy-la-Briche

ERRATUM

Dans l'état civil du précédent Villeconinois, un oubli a été fait sur le nom de famille de Lucette, Juliette, Alexandrine **Sirou**, née Baehr, décédée le 16 février 2019.

Annonces

Cours de Maths de la 6e à la Terminale S
Prix : 20 € de l'heure
Disponibilité les mardis, jeudis et vendredis
Contact mail : benoitpeybernes@gmail.com ou au ***06 40 81 38 30***

Personne sérieuse expérimentée et déclarée, cherche emploi en qualité de maîtresse de maison, aux alentours de Villeconin
Vous pouvez me joindre au ***06 20 64 49 15***

Je souhaite proposer mes services pour divers travaux chez des particuliers de la commune (jardinage, garde ou promenade de chiens, ménage, petit bricolage, cuisine à domicile...). J'habite Villeconin.
06 62 41 40 07

Infos utiles

Renseignements

Police intercommunale ***01 69 78 32 96***
Gendarmerie Saint-Chéron ***01 64 56 60 34***
Police secours ***17***
Pompiers urgences ***112***
Samu 91 ***15***
SOS Médecins 91, standard médical ***08 26 88 91 91***
Centre anti-poisons ***01 40 05 48 48***
Centres hospitaliers : - Etampes, urgences ***01 60 80 79 43***
- Dourdan, urgences ***01 60 81 58 59***
- Arpajon, urgences ***01 64 92 91 90***
Clinique Les Charmilles ***01 69 26 88 88***
Eau : Véolia ***08 11 90 04 00***
Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge ***01 64 59 47 42***
Syndicat de transports ***01 64 94 39 09***
Electricité : ERDF ***09 72 67 50 91***
Communauté de communes « Entre Juine et Renarde », place du Général de Gaulle, 91580 Etréchy ***01 60 80 33 77***
Garderie, accueil de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h (jours d'école) ***01 69 92 20 54***
Transport à la demande ***08 00 97 12 51***
Association des Amis de l'Eglise de Villeconin (AAEV), Alain Houel ***01 60 80 38 16***
Le Club des Aînés, Yvette Delton ***01 60 80 36 18***
Festi'vallée, Philippe Panier ***06 59 39 04 97***
Association de l'Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée, (AHCVV), Jean-Michel Chambon ***06 80 84 76 12***
Les Jardins de la Renarde, Françoise Houel ***06 88 28 91 87***
La Savaren, Daniel Jouannes ***09 60 19 92 44***
SelZéCeux, Françoise Houel ***06 88 28 91 87***
101Fluences, Adélaïde Delaporte Mendès ***06 77 70 90 59***
Au p'ti Vilco, **auptivilco@gmail.com**
Rando de la peur, Jacques Sbalchiero ***07 86 34 33 27,***
Romain Le Boëdec ***06 77 77 26 89***

Mairie

4, Grande Rue - 91580 Villeconin
Tél. : ***01 60 80 36 08***
Fax : ***01 60 80 50 47***
Mail : **mairie.villeconin@wanadoo.fr**
Site : **www.villeconin.fr**
ou **www.mairie-villeconin.fr**
Heures d'ouverture au public :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 17 h ;
samedi de 10 h à 12 h.
Si urgence : ***07 87 55 23 94***

Messes

Prochaines messes à Villeconin :
9 h 30 les dimanches :
22 décembre, 26janvier, 23 février.

État civil

Bienvenue à :
Beller Oscar le 22 mai 2019
Chatelain Emy le 22 juillet 2019
Guardia Tadeo le 05 septembre 2019

Ils se sont unis :
Tous nos vœux de bonheur aux mariés !
Verrecchia Gilles et Bourrel Annie le 15 juin 2019
Mahieux Jean-Philippe et Berchere Emilie le 22 juin 2019

Déchets

Mardi après-midi : ramassage des ordures ménagères.
Mercredi après-midi : ramassage des déchets verts, semaines paires
Vendredi matin : ramassage des cartons, emballages.
Pensez à les sortir le JEUDI SOIR.
Verre, papier et vêtements : conteneurs, Promenade des Prés.
Déchetteries : SIREDOM (Etréchy), accès avec la carte délivrée par la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Dourdan ***06 79 44 85 47***
Saint-Chéron ***06 82 38 07 02***
Briis-sous-Forges ***06 82 38 06 76***
Etréchy ***01 69 74 23 50***
Pour tout renseignement, bureau du SIREDOM ***01 69 94 14 14***
collecte@siredom.com

Directeur de la publication :
Jean-Marc Foucher.
Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Claude et Catherine Delhaye, Jackie Dusseaux, Serge Lascar, Françoise et Alain Houel, Catherine Germain, Yvette Delton, le collectif du p'ti Vilco, le collectif de SelZéCeux, Jean-Michel Chambon, Jean-Sébastien Marchand, Philippe Panier.